

La seconde partie, regardant la conciliation, fut démentie par une audience que le pape accorda à M. Scala, directeur du *Corriere Nazionale* de Turin. Il lui manifesta son déplaisir que ce journal eut parlé de réconciliation, le chargeant de démentir ces bruits dans son journal, et, pour mieux couper court à tout malentendu, de télégraphier immédiatement le communiqué de l'*Osservatore Romano*. Bien qu'il ne fût pas encore imprimé, le pape lui en ferait tenir une copie.

Rome, 29 août 1900.

— Le communiqué de l'*Osservatore Romano* a eu une mauvaise presse, c'est incontestable. Les libéraux en ont attaqué et le fond et la forme, mais leur plus grande colère s'est adressée à la fin de la note. L'*Osservatore* disait qu'une prière connue, composée dans un moment de suprême et douloureuse angoisse, n'étant pas conforme aux règles de la liturgie, n'avait point été approuvée par l'autorité ecclésiastique suprême. Cette prière, en effet, composée par la reine Marguerite, mettait en relief uniquement les vertus du roi défunt, et invoquait la miséricorde de Dieu sur lui parce qu'il avait été toujours juste. Elle demandait bien à Dieu de lui pardonner les fautes inévitables à la nature humaine, mais qui ne pêche pas? le juste tombe sept fois le jour. Et puis comme autre motif, au lieu de chercher un baume à sa douleur dans les plaies sacrées du Sauveur, elle en appelait au sang vermeil qui coula par les trois blessures que lui fit le meurtrier.

Comme on le voit par cette rapide analyse, la prière était un panegyrique, aussi continué que faux, du roi Humbert. Celui-ci avait été, pendant les 22 ans de son règne, le persécuteur de l'Eglise, avait maintenu et consolidé l'usurpation de Rome, avait le plus affirmé l'intangibilité de la capitale de l'Italie, n'avait presque jamais reculé devant aucune mesure que lui présentaient ses ministres contre le clergé et son action. Sous peine de se donner un démenti à lui-même, de se mettre carrément en opposition avec tout le droit canonique, avec les règles de la théologie et du dogme, le pape ne pouvait laisser croire avoir approuvée cette oraison funèbre. Il le pouvait d'autant moins que l'évêque de Crémone, Mgr Bonomelli, qui le premier avait donné son approbation épiscopale à la prière, avait déclaré en avoir auparavant conféré avec qui de droit et en avoir reçu l'autorisation. Ici le pape était découvert, à moins que l'évêque de Crémone eût voulu parler de son métropolitain, ce qui était encore faux, puisque celui-ci, le cardinal archevêque de Milan, avait refusé de viser cette

prière. Enfin, prière de la r Crémone et de

— Mais si l un coup terrib la presse contr tions les plus de l'autorité ec prière dans le jamais les pied d'entrer en cor de la reine Ma curieuse, c'est l a défendu la ré un peu partou Vatican.

— Castel Go servait de villég l'église paroissia est libérale et av funérailles au r maire convoqua libérales pour u aussi public que connue, repoussé cérémonie s'ouvri regrettaient que le en 1870, eût été détruire tout ce n la violence de lan palité monta sur chaque dizaine d' une invocation, ce *fundis*. L'assesseu la foule, dont l'édi incapable de répc l'ordre à la fanfare ainsi, la prière de l